

constaté qu'il n'existe pas. En 1956, le *Financial Post* n'a pas paru le 9, mais bien le 10 novembre. Toutefois, pensant qu'il y aurait pu tout simplement y avoir méprise quant à la date, j'ai examiné le micro-film de chaque page de ce journal sans pouvoir y trouver la moindre allusion au chômage.

J'ai alors cherché les chiffres officiels du chômage publiés par le Bureau fédéral de la statistique, pour le mois de novembre 1956. J'ai ces données en main actuellement. Le chiffre rapporté par le Bureau fédéral de la statistique et fondé sur des relevés de la main-d'œuvre pour le 12 novembre 1956 était de 135,000 sans-travail à la recherche d'emplois. C'est loin de 292,000. Toutefois, un an plus tard, le 16 novembre 1957, cinq mois après l'accession du gouvernement actuel au pouvoir, je constate que le nombre était monté à 292,000. A l'époque dont parlait le ministre, c'est-à-dire à l'automne de 1956, au moment où on a pris la décision d'admettre les réfugiés hongrois au Canada, il y avait 135,000 sans-travail en quête d'emplois, selon le Bureau fédéral de la statistique. Tout le monde admettra que, pour le mois de novembre, ce chiffre est presque l'équivalent du plein emploi. Il me semble que ce fait ne devrait pas être relevé par un ministre de la Couronne. De plus, un ministre de la Couronne parle dans les termes suivants de l'admission de réfugiés hongrois dans notre pays:

Cette même année, le Canada a été livré à la machine de l'immigration, qui a amené, sur nos rives 280,000 immigrants en 1957.

Je suis certain que l'honorable représentante ne voudrait pas s'associer à une pareille définition d'une politique semblable d'admission des réfugiés hongrois que le présent gouvernement,—ce dont j'ai toujours été heureux de lui rendre hommage,—a continué de mettre en pratique après son arrivée au pouvoir, aussi longtemps que ce fut nécessaire. Je me dois de lui rendre justice à ce sujet. Toutefois, il me semble qu'il est déplacé pour un membre du présent gouvernement, même s'il n'en était pas membre ou même s'il n'y était pas associé à ce moment-là,—de dire que le Canada a été victime d'une immigration massive, surtout quand on pense au sort de ces malheureux, à la tentative qui leur avait valu ce malheur, quand on pense que ces gens s'étaient battus pour se libérer d'un régime communiste. C'est pourtant la définition qu'avait décidé d'en donner le secrétaire d'État.

C'est tout à fait indigne d'un membre de la Chambre des communes, surtout d'un ministre de la Couronne qui fait partie du gouvernement d'un premier ministre qui, en 1957, dans cette même région, à St. Catharines, je

[L'hon. M. Pickersgill.]

crois, c'est-à-dire à quelques milles seulement de Niagara Falls, déclarait qu'il allait tripler le nombre des immigrants alors admis par les libéraux. Ce qui me frappe également, c'est cette phrase extraordinaire,—en vertu de cette sélection,—ou amputation, pour employer le termes peu attrayant dont s'est servi le secrétaire d'État:

En vertu de cette sélection, seuls sont admis les immigrants que notre économie peut absorber.

M. Ricard: Le député me permet-il une question?

L'hon. M. Pickersgill: Quand j'aurai fini.

M. Ricard: Ce discours était-il en français ou en anglais?

L'hon. M. Pickersgill: Au début de l'immigration hongroise, nous avions 135,000 sans-travail en quête d'emploi. En octobre dernier, au moment où le digne représentant disait que les seuls immigrants admissibles seraient ceux que l'économie pourrait absorber, un demi-million de Canadiens chômaient. Comment concilier pareil état de chose et pareille déclaration? Je préfère en laisser le soin aux honorables dames et messieurs qui me font face.

L'hon. Mme Fairclough: Je n'ai rien à dire au sujet des accusations que l'honorable député de Bonavista-Twillingate vient d'adresser à l'un de mes collègues, parce que je n'ai jamais vu sous forme imprimée cette déclaration et je n'ai pas eu l'occasion d'en apprécier la signification. Par contre, en ce qui concerne l'affluence de Hongrois, si l'on peut parler ainsi, j'étais à la Chambre à cette époque et je me rappelle fort bien la circonstance. Je crois qu'en toute justice l'honorable député doit admettre volontiers qu'aucune voix, d'où que ce soit dans la Chambre, ne s'est élevée contre la proposition de mettre en application ce programme.

L'hon. M. Pickersgill: Je suis parfaitement d'accord avec le ministre et je croyais avoir été bien clair là-dessus dans mes remarques, mais au cas où je ne l'aurais pas été assez, je tiens à le souligner de nouveau. L'appui a été entier de la part de l'opposition, voire de tous à la Chambre. Je ne puis me rappeler aucune opposition à cette politique. C'était même pour moi un sujet de fierté que de voir comment tous les Canadiens avaient relevé ce défi que je considérais comme un défi à tout le monde libre.

(Le crédit est adopté.)

50. Subventions à certains organismes, selon le détail des affectations, \$40,000.

M. Herridge: Je note que ce crédit comprend une subvention de \$15,000 au Conseil général canadien de l'Association des scouts,